

Pénurie des produits pétroliers au Burundi suite à des "lourdeurs administratives"

PANA, 04 octobre 2017 Bujumbura, Burundi - La pénurie des produits pétroliers qui a refait surface ces derniers jours au Burundi a été imputée aux lourdeurs administratives dans la gestion des importations au niveau des pays membres de la Communauté d'Afrique de l'Est, a indiqué, mercredi, le directeur du carburant au ministère burundais du Commerce, Daniel Mpitabakana.

Les produits pétroliers à destination du Burundi sont actuellement bloqués dans les ports tanzaniens à cause de la nouvelle procédure de déclaration en "territoire douanier unique" que ne maîtrisent pas encore les importateurs burundais, a-t-il précisé. La nouvelle procédure veut que les marchandises ne soient déclarées qu'une seule fois au premier point d'entrée. Lors des précédentes pénuries, des explications contradictoires avaient été données, les unes faisant état de manque de devises fortes à l'importation, les autres mettant en cause le système informatique de l'Office burundais des recettes. Nombreux sont cependant les importateurs qui manifestent un intérêt pour la nouvelle procédure du territoire unique d'imposition dont l'objectif est de faciliter la libre circulation des biens et des personnes, par la réduction des barrières douanières au niveau de la Communauté. Dans les anciennes pratiques, les importations perdaient beaucoup de temps dans les pays de transit pour le contrôle du tonnage, la vérification du chargement et le paiement des frais de douane. Les principaux ports de transit des importations et des exportations du Burundi sont Mombasa, au Kenya, et Dar-es-Salam, en Tanzanie, et avec le territoire douanier unique, les camions-remorques sont supposés ne s'arrêter qu'une fois avant d'arriver à destination. Les importateurs et exportateurs ne sont plus obligés de décharger et de recharger les camions aux différents postes frontaliers et douaniers des pays membres de la Communauté. Du côté des consommateurs, les retombées de la nouvelle procédure du territoire douanier unique sont surtout attendues au niveau des prix sur les marchés locaux appelés normalement à baisser. Du côté des opérateurs économiques, on estime à 10%, le gain sur les frais qu'ils payaient avant sur les différentes déclarations et autres formalités douanières.

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});